

QUELLES PRECAUTIONS A OBSERVER ?

L'alcool :

La prise d'alcool est **contre indiquée**, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Par la suite, une consommation **très modérée** est possible. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues :

La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des hallucinations liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement : **il ne faut pas en prendre**.

Les médicaments :

Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

La régularité du traitement :

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (*rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures*) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.

CONSEILS GENERAUX

Le médicament est très important car il permet d'améliorer le fonctionnement neurobiologique de votre cerveau, ce qui doit diminuer les symptômes liés à la maladie et vous aider à renforcer vos relations et vos activités. Mais le médicament à lui seul n'est pas **totalemment suffisant** pour votre rétablissement. Il est nécessaire de poursuivre un accompagnement psychologique et des activités extérieures de votre choix.

Cette fiche d'information a été réalisée par les pharmaciens hospitaliers du **Réseau P.I.C.** (Pharmaciens - Information - Communication). Les informations délivrées sont conformes au R.C.P. (Résumé Caractéristiques du Produit) fourni par l'AFSSAPS, et suivent les recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé) en matière d'information.

Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.

Dans certains cas vous pouvez demander à votre médecin de participer à un "atelier du médicament" animé par un pharmacien : il s'agit d'un groupe de paroles qui réunit des patients prenant ce type de traitement pour leur permettre de compléter ou d'évaluer leur connaissance du traitement et partager leur expérience.

Vous pouvez également contacter un pharmacien du réseau P.I.C. sur le site :

www.reseau-pic.com

© Copyright réseau PIC 2006

FICHE D'INFORMATION

AMISULPRIDE

Ce médicament, dont la **Dénomination Commune Internationale (D.C.I.)** est **Amisulpride**, peut se présenter sous différents noms commerciaux.

Votre Pharmacien vous a proposé un des génériques disponibles actuellement. Si vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à lui en parler.

Dans le cas de **Amisulpride**, le médicament d'origine est : **SOLIAN®**.

Qu'est-ce qu'un médicament générique ?

C'est un médicament qui est composé du même principe actif que le médicament d'origine (SOLIAN®) et qui se comporte dans l'organisme de façon équivalente, mais qui peut se présenter sous une forme ou une couleur différente. Il est identifié par le nom de la DCI plus le nom de marque ou par un autre nom suivi de "Ge".

Fiche signalétique :

Dénomination Commune Internationale (D.C.I.) : Amisulpride.

Classe thérapeutique : Neuroleptique.

Famille : Antipsychotique.

Présentation :

- comprimé sécable à 400 mg blanc,
- comprimé sécable à 200 mg blanc,
- comprimé sécable à 100 mg blanc,
- solution buvable à 100 mg/ml,
- solution injectable 200 mg.

Conservation :

Conserver votre médicament dans son étui et à l'abri de la lumière et de la chaleur. Ne pas laisser à la portée des enfants.

QUEL BENEFICE ATTENDRE DE CE MEDICAMENT ?

Amisulpride est un **neuroleptique** de 2^{ème} génération, appelé aussi **antipsychotique** ou **neuroleptique atypique**.

Ce médicament vous a été prescrit pour améliorer des **troubles psychotiques** (schizophrénie, autres troubles) qui, dans certains cas, peuvent se traduire par des symptômes tels que : entendre, voir ou sentir des choses qui ne sont pas perçues par d'autres personnes (ce sont des hallucinations), être envahi par un excès d'idées, de peurs ou d'angoisses importantes, de croyances, de suspensions (délires).

Dans d'autres cas, les troubles se manifestent par un isolement volontaire, des habitudes de vie décalées créant des difficultés à communiquer avec son entourage, ou au contraire, une exubérance.

Ce médicament sert aussi à améliorer les capacités de concentration, de mémoire et d'attention.

COMMENT PRENDRE VOTRE MÉDICAMENT ?

Il doit être pris chaque jour, à heure régulière, en respectant les posologies prescrites sur votre ordonnance.

Vérifiez bien le dosage des comprimés ou la quantité de gouttes que vous a prescrit votre médecin.

De façon générale, si la dose quotidienne est inférieure à 400 mg, l'administration se fera en une prise par jour, le matin ou le soir. Au-delà de 400 mg, l'administration se fera en deux ou trois prises par jour, avec un verre d'eau, en position assise ou debout.

Les gouttes sont comptées à l'aide de la pipette contenue dans la boîte en carton du médicament. Il est important de préparer un médicament avec son compte gouttes approprié.

QUE FAIRE EN CAS D'OUBLI D'UNE PRISE ?

Si le retard est de **moins de deux heures** prendre immédiatement le médicament.

Au-delà de deux heures, sauter la prise et prendre la quantité prescrite la fois suivante : **ne doublez jamais les prises.**

QUELS EFFETS INDESIRABLES PEUVENT APPARAÎTRE ?

La majorité des effets indésirables qui surviennent ne sont pas graves.

Ils peuvent être différents d'une personne à l'autre et plus ou moins gênants. Certains régressent, en général, dans les premières semaines du traitement.

Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

EFFETS	QUE DOIS-JE FAIRE ?
Troubles hormonaux : <i>perturbation des règles, petits saignements, écoulement de lait...</i>	Ce n'est habituellement pas grave, parlez-en à votre médecin.
Troubles sexuels : <i>Diminution du désir, troubles de l'érection, troubles de l'éjaculation.</i>	Ce n'est habituellement pas grave, parlez-en à votre médecin.

Mouvements involontaires <i>(visage, bras ou jambes), contractures musculaires, crampes, tremblements, hypersalivation.</i>	Parlez-en au médecin pour adapter le traitement, voire corriger ces effets.
Constipation	Faites du sport, mangez beaucoup de fruits crus, de légumes verts. Buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun.
Bouche sèche	Buvez souvent un peu d'eau, sucez un glaçon. Mâchez une gomme sans sucre. Vaporisez un spray de salive artificielle.
Nausées, vomissements	En général, ces troubles disparaissent progressivement. Prenez votre médicament après le repas. Parlez-en à votre médecin s'ils persistent.
Somnolence, fatigue, insomnie	Parlez-en à votre médecin pour une réévaluation du traitement. Soyez prudent dans les situations qui nécessitent de l'attention.

QUE SURVEILLER PENDANT LE TRAITEMENT ?

Le poids :

Certains neuroleptiques peuvent entraîner une prise de poids en stimulant l'appétit. Toutefois, cet effet n'est pas systématique : certains patients grossissent, d'autres pas.

Pour éviter une surcharge pondérale, il convient, dès le début du traitement, de surveiller régulièrement votre poids (1 fois/semaine le 1er mois, puis mensuellement), d'éviter les sucreries, les boissons sucrées, les grignotages entre les repas, de pratiquer une ou des activités physiques. Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique.

Les dents :

Faites-les surveiller régulièrement car ce médicament favorise l'apparition de caries. Lavez-les, si possible, après chaque repas, et sinon, au moins une fois par jour, avant de vous coucher.

La peau :

En cas d'exposition au soleil, protégez les parties découvertes du corps par une crème écran haute protection.

Les signes d'alerte :

Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.